

Bulletin Municipal Septembre 2017

Le mot du maire

Septembre, le mois de la rentrée. Et elle fut un peu difficile à Viverols cette année !!! Notre institutrice, est officiellement une remplaçante car le poste n'a pas été pourvu aux différents tours de choix organisés par l'Education Nationale. Il s'agit de Mme Véronique Gazet qui habite à St-Clément de Valorgue. Elle est connue et appréciée par nos enfants et nous souhaiterions la garder mais nous ne savons toujours pas si cela sera possible. En tout cas, elle s'est déjà investie dans la prise en charge de son école : nous avons en effet avec son aide, présenté une demande de modernisation du matériel informatique qui était obsolète, dans le cadre du dispositif EER « Ecoles Eloignées en Réseau » mis en place par l'Académie de Clermont-Ferrand. La réponse sera connue rapidement. Nous prévoyons en outre, sur sa demande, d'améliorer le confort de nos enfants dans la cour et en classe. Mais la plus grosse difficulté a résidé dans l'arrêt de travail de deux employés municipaux, l'un pour s'installer à son compte, et l'on ne peut pas actuellement remplacer les emplois aidés, et l'autre pour maladie, ce qui nous a mis quelques jours avant la rentrée, dans une situation d'urgence : il a fallu organiser très rapidement la cantine scolaire qui se fait désormais dans les locaux de la maison de retraite et la surveillance de la garderie du soir qui reste, rappelons le, gratuite à Viverols. Grâce à l'aide de Virginie Vallat qui s'occupe en outre du camping et du ménage dans les gîtes et l'aide de quelques parents volontaires pour la garderie, les difficultés se sont aplanies pour quelques temps mais dès à présent, nous réfléchissons à des remplacements plus durables si l'arrêt se prolongeait. Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui ont accepté de s'investir. Il fallait aussi organiser le ménage à l'école car les travaux de l'été (isolation de la salle de classe d'ailleurs pas finis !) avaient laissé quelques traces de poussière en particulier dans la bibliothèque adjacente à la salle de classe. Nous avons temporairement embauché Hélène Bayle qui en outre assure la garderie du matin. Bref, un amoncellement de difficultés que nous avons su résoudre temporairement. Souhaitons un retour à la normale le plus rapidement possible.

Malgré cela, souhaitons une bonne année scolaire à nos élèves de Viverols. Ils sont nombreux cette année, 28 dans la classe de la maitresse répartis en 3 niveaux, 14 CM2, 6 CM1 et 8 CE2. Si les effectifs continuent à augmenter, nous pourrions peut-être demander l'ouverture d'une deuxième classe.

Annonce

- Bonjour, je m'appelle Anneke Kaandorp et j'habite Le Moulin des Comtes à Viverols depuis 8 ans. Il y a deux ans, après avoir lu l'appel du maire dans son « mot » mensuel à la recherche de bénévoles, je suis allée à la Maison de Retraite à Viverols. Depuis, j'y vais toutes les semaines, et « faire la lecture » à un bon groupe de p'tits vieux, c'est devenu mon « truc ». Je ne peux pas bien trouver les mots pour vous dire tellement ça me fait plaisir, tellement ça m'a comblé, de faire connaissance avec ces gens si gentils, si doux, et souvent si seuls dans leur petite vie, de leur prêter mon oreille et tout mon cœur pour écouter les histoires de leurs longues vies.*

Et donc, ça va me donner beaucoup de peine, de bientôt les abandonner. Car je vais déménager, partir d'ici (au sud, vous savez : le climat, la chaleur...) et donc je ne peux plus venir les visiter chaque semaine.

La vie dans la Maison de Retraite, malgré tous les efforts de bienveillance et de bon cœur du personnel quotidien, c'est quand même une vie un peu ennuyeuse d'attendre que le temps passe entre les repas, les visites, le docteur. Et c'est pour ça que quelqu'un de l'extérieur peut faire tellement de différence, peut éclaircir, illuminer un peu les jours, leurs vies.

Donc, je me suis dit, je vais chercher mon successeur, et encore d'autres bénévoles. Et me voilà !

Est-ce que ça vous dirait de consacrer quelques heures de votre temps à leur faire la lecture, chanter, bricoler, ou tout simplement les écouter de tout votre cœur ? Alors, on va organiser une réunion d'information et vous pourrez voir si c'est quelque chose pour vous ou non.

Ça sera le 18 octobre, à 14:30 à la Maison de Retraite de Viverols.

Venez nombreux, encore jeunes ou déjà plus âgées, vous-mêmes !!!

Pour tous les renseignements et s'inscrire : Mme. Girod-Ronuel Hélène,

Tel. 04 73 95 88 88.

Merci Anneke, pour ces quelques mots si simples et si profonds car ils viennent du cœur. Nous te pardonnons tes fautes de français car nous comprenons ce que tu veux dire. C'est la preuve que tout le monde peut apporter quelque chose au village.

2. Reprise de l'activité Foot (Thomas Joubert) Suite à la signature d'une convention entre les deux municipalités, l'activité footballistique va reprendre sur le terrain du Chambon. Si l'ESV est en sommeil, le club voisin de St Anthème recrute des joueurs de toutes catégories, de 4 ans à ... libre à vous de fixer la limite. Les bénévoles et dirigeants qui le désirent sont aussi les bienvenus pour venir en aide lors des matchs qui se dérouleront au stade.

Pour tous renseignements, contactez : QUINCHON Didier au 06 76 46 45 07 ou JOUBERT Thomas au 06 29 95 30 97

Informations diverses

- Travaux sur le réseau d'eau Les travaux nous imposant des interruptions diurnes de la distribution sont à ce jour terminés sur la partie Est du réseau d'eau, soit la partie « bourg ». Il reste la pose d'un compteur sur l'antenne alimentant la zone Ouest, soit « Moulinet, Gorce et Bouteyras ». Les habitants de ces villages seront prévenus en temps et en heure. Dans le bourg, des coupures par secteurs vont être faites de nuit pour déterminer les zones de fuite les plus importantes. Nous ne serons pas en mesure de vous prévenir mais ces coupures brèves ne nécessiteront pas de faire des réserves. Merci de votre compréhension. Déjà, les réparations que nous avons effectuées ces deux dernières années ont permis de réduire de 20% les pertes en eau. Il faut continuer ce qui nous permettra en même temps d'améliorer la qualité de cette eau. Rappelons-nous que l'eau est l'un des biens les plus précieux sur notre terre. Nous vous proposons à ce sujet un article sur l'hydrographie de notre région.
- Voirie forestière : nous rappelons que toute exploitation forestière doit être DECLARÉE en Mairie par le donneur d'ordre avant le début des travaux de l'entrepreneur qui lui devra INFORMER la Mairie du lancement du chantier. Un état des lieux des voiries forestières pourra être demandé avant et après les travaux pour réparation en cas de dégâts.
- Poubelles : notre déchetterie restera en travaux au cours du mois d'octobre et nous ne pouvons la remplacer par la mise en place de conteneur supplémentaire, même si leur nombre a été augmenté. Il faut continuer à conserver la propreté de notre bourg : par civisme, n'oubliez pas de mettre vos déchets dans des sacs, même les couches des enfants et à les garder quelques jours de plus chez vous quand les poubelles débordent.

Eau et force motrice

Hydrographie.

A l'heure où se pose en maints endroits le problème crucial de l'eau, nous pouvons réaliser la richesse de notre pays pour ce bien si précieux. D'ailleurs cette abondance n'évite pas les sécheresses passagères et les préoccupations au sujet de la nappe phréatique. Raison de plus pour ne pas la dilapider. De même elle n'a pas empêché les affrontements, parfois meurtriers, au cours de l'histoire, les conflits et procès concernant la répartition de l'eau, que ce soit entre seigneurs, propriétaires de terrains ou de moulins (comme le détournement de l'Enfer au profit du Grand Rif). Elle oblige aussi à drainer pour organiser l'arrosage des prés. Captée dans des « serves », l'eau est distribuée par un réseau de « rases ».

Notre région est un pays d'eau. Certains ont même affirmé que nos montagnes du Forez constituaient une véritable éponge qui a permis de filtrer et d'alimenter les différentes sources d'eau minérale des plaines (Parot, Badoit...). Les monts du Forez sont de fait, un château d'eau naturel d'où partent de nombreux cours d'eau (l'Ance, le Vizezy, la Ligonne, l'Arzon ...) et une multitude de ruisseaux comme le Grand Rif qui alimentait les moulins papetiers d'Ambert. Si l'Arzon prend sa source sur la commune de Medeyrolles à 1070 m avant de partir vers Vorey, l'Ance, comme le Vizezy, naît au pays des jasseries. Le Vizezy plonge sur le versant est et se dirige vers Montbrison. A l'exception du Grand Rif qui rejoint la Dore puis l'Allier l'ensemble de ces cours d'eau rejoint la Loire.

L'Ance elle, naît aux « Bruyères de Pégrol » ou aux « Trois fontaines du saut du Goulet » à 1 435 m et se dirige, vers le sud et Bas-en-Basset. Elle se précipite vers Saint-Anthème, chutant de 450 m en 10 km, puis se calme, serpentant près de Saint-Clément de Vallorgue, Raffiny et s'épanouit dans sa belle et riante vallée du Vallorgue. Elle sinue dans de belles gorges en amont et en aval de la route Viverols/Usson. Elle traverse ensuite Pontempeyrat, évite Saint-Georges Lagricol, passe le Pont du Diable au pied du village médiéval de Chalancon, commune de Saint-Julien d'Ance, avant de se jeter dans la Loire à Bas-en-Basset, après un parcours de soixante dix-sept kilomètres.

Avec un bassin total de 547 km², un débit spécifique de 12,2 litre/seconde au km², un débit moyen de 2000 litres/seconde, l'Ance mérite le titre de vraie rivière et joue un rôle prépondérant dans le tissu hydrographique du pays. C'est une rivière abondante, bien alimentée par les précipitations de son propre bassin, à un niveau supérieur à celui de l'ensemble de la France. Ses fluctuations saisonnières, que l'on peut constater, restent raisonnables, avec un maximum en mars, et de basses eaux à partir de juillet. Traversant 20 communes sur trois départements, elle bénéficie de l'apport de nombreux ruisseaux et rus d'importance variable (44 affluents recensés). Nous ne citerons ici que les principaux.



Sur sa rive droite : le ruisseau du Grand Genêt près du col des Supeyres, l'Enfer, la Molle, la Ligonne, le ruisseau de Ribbiers, le ruisseau de Sauvessanges (ces deux derniers prenant leurs sources sur le plateau de Medeyrolles) et le ru de Cacharat en limite du canton de Craponne sur Arzon. **La Ligonne** (« eau qui coule » en langue celtique) elle aussi, n'est pas un simple ruisseau, même si son cours se réduit à seize kilomètres, avant de rejoindre l'Ance à Couhande en aval de Viverols. Prenant sa source sur la pente orientale du Puy de Loir, à cheval sur les communes de Grandrif et d'Eglisolles, elle contourne Paillanges et vient baigner les pieds du bourg de Viverols. Longeant le quartier du Pont de la Pierre, elle s'agrémente des reliquats de pierres à laver le linge de nos grands ou arrières grands-mères. Rivière mythique pour les pêcheurs de truites, elle a souvent été considérée comme un « ruisseau de meuniers ».

Sur la rive gauche : l'Ancette (en amont de St-Anthème au hameau de Tronel), le Chalard (alimenté par trois ruisseaux en aval), le Saillantet qui, partant du plateau de La Chaulme, forme la cascade du creux de l'Oulette, le ruisseau de Salayes, le Chandieu, le ruisseau de Combassy. **L'Andrable** qui, plus qu'un ruisseau est une rivière, affluent conséquent avec ses 33,5 km prend sa source à Saint-Clément de Vallorgue, à l'est du bois de Mallevieille à 1185 m d'altitude. Traversant douze communes et trois cantons, l'Andrable passe par Estivareilles, Boisset, Tiranges, avant de rejoindre l'Ance au hameau du Vert.

Les moulins, force motrice.

L'un des progrès technologiques le plus spectaculaire qui se produisit au Moyen Âge est sans conteste, l'expansion du moulin à eau et son adaptation à de nombreuses productions. Certains ont même parlé de révolution industrielle du Moyen Âge. « Invention antique, le moulin à eau est médiéval par l'époque de sa véritable expansion » (*Marc Bloch*). « Si, au VI^{ème} siècle, on dénombrait avec peine, en Gaule,.... moins d'une dizaine de roues hydrauliques, c'est par centaines qu'il faut les compter au XII^{ème} siècle, par milliers au XIII^{ème}.... C'est dire l'importance prise par cette nouvelle source d'énergie. » (*Les origines de la civilisation technique*).

Très vite des dérivations furent construites, les biefs permettant d'acheminer une eau contrôlée au-dessus de la roue du moulin. « Les premières utilisations du moulin s'appliquaient naturellement aux engins dotés d'un mouvement circulaire continu ». On pouvait alors y adapter toutes les machines à manège dont la première avait été la mouture des grains. On ne fit que modifier la forme des meules de pierre. Les mêmes adaptations eurent lieu pour les moulins à huile, étendus pour toutes les plantes à huile dès le XIII^{ème} siècle. Mais pour adapter l'énergie hydraulique à d'autres machines, un mécanisme intermédiaire se révélait nécessaire. L'arbre à cames substitue au mouvement giratoire d'un arbre, le mouvement linéaire des cames. Il permet de transformer le mouvement continu de la roue motrice, en fixant sur l'arbre moteur actionné par la roue, des cames ou sabots appuyant sur le manche d'un outil ou soulevant une tige. Cela permet d'actionner par l'énergie hydraulique, des marteaux, des maillets, des pilons. Le moulin à papier de Richard de Bas en fournit un bon exemple avec ses maillets écrasant les chiffons pour produire la pâte à papier. On connaît l'utilisation moderne des arbres à cames dans de nombreux mécanismes de notre société aujourd'hui encore.

Ainsi apparaîtront les moulins à foulon, foulant le drap dans les cuves (en remplacement du foulage aux pieds), dès le XI^{ème} siècle en Normandie et dans le Forez. Ils se généraliseront en France dès le XII^{ème} siècle et avec eux, les moulins à chanvre. Ils seront suivis des moulins à fer et fenderies, puis dès le XIV^{ème} des moulins à papier qui prospéreront entre autres dans les Trois Vallées près d'Ambert. Cette évolution technique aura un impact déterminant sur l'organisation sociale.

Le moulin marquera un progrès social en libérant l'homme des efforts et contraintes de la production manuelle. L'effort physique sera remplacé et démultiplié par la machine. Ainsi le travail *échappera* en partie aux masses laborieuses des campagnes pour être récupéré par la machine, elle-même sous le contrôle du seigneur ou d'un ordre religieux seuls capables de financer l'investissement. Le moulin remplaçant alors le travail manuel des serfs, devient « *banal* » ou « *bandier* », c'est à dire soumis au pouvoir du seigneur et à son imposition. Il en sera de même du four ou du puits. Ainsi la machine crée le pouvoir du seigneur (le « *ban* ») qui, après avoir dominé les serfs, prend le monopole du moulin. Les paysans de la seigneurie, situés sur la « *banlieue* » étaient tenus de faire moudre leur production sur le moulin banal sous peine d'amende « en grain » ou « en farine ». Il semblerait que le régime de la banalité se soit appliqué de plein droit dans notre région et dans l'ensemble du Vallorgue

Nous parlerons plus précisément des moulins de nos rivières dans un prochain bulletin.